

Annexe 5 : la faune du dolmen de Sion PC III

Autor(en): **Chaix, Louis**

Objekttyp: **Appendix**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **123 (2011)**

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Annexe 5

LA FAUNE DU DOLMEN DE SION PC III

Louis CHAIX

La faune étudiée provient d'un ensemble archéologique composé de 9 couches allant du Néolithique final à la Tène finale. Ces niveaux représentent des sols d'occupation, mais aussi des couches de scellement.

2910 vestiges osseux ont été étudiés dont 957, soit 32.9%, ont pu être attribués spécifiquement. Cette valeur est relativement faible lorsqu'on la compare aux pourcentages d'ossements déterminés provenant des autres dolmens, avec une moyenne de 55.4% (CHAIX, 1976). Mais cela peut se comprendre car cette dernière valeur correspond aux restes osseux découverts à l'intérieur des cistes et non aux couches d'épandage hors des monuments.

D'une manière générale, les ossements montrent une couleur beige clair à jaune, assez typique du matériel provenant du Valais. Les surfaces sont le plus souvent fortement érodées et présentent les vermiculations caractéristiques de l'action des radicelles. La lecture des éventuelles traces de découpe est, de ce fait, assez difficile voire impossible.

L'ensemble des résultats figure sur le tableau 1 (Tab.1).

Le Néolithique final

Les ossements proviennent des couches 6, 5a et 5B. 90 restes ont été dénombrés parmi lesquels 71 ossements ont pu être attribués spécifiquement.

Ce faible nombre n'autorise pas le calcul de pourcentages et nous nous contenterons de donner quelques indications utiles.

Les espèces domestiques dominent, bien que les nombres totaux de restes ne semblent pas le démontrer. En effet, le cerf est attesté par 23 restes, mais il s'agit essentiellement de fragments de bois, pouvant provenir d'une seule ramure, peut-être ramassée. Plusieurs de ces fragments portent des traces de travail.

Parmi les espèces du cheptel, bœuf, porc et caprinés sont présents. La présence du mouton (*Ovis aries*) est assurée.

On notera l'absence du chien.

La faune chassée comporte le chevreuil, l'ours et le loup.

L'ossuaire quant à lui a livré un certain nombre de mandibules de marmottes (*Marmota marmota*) alors que les éléments du crâne et du squelette postcrânien sont absents. Ces mandibules portent des traces qui semblent liées au dépouillement de l'animal, essentiellement sur la base de la branche horizontale.

Ces mandibules montrent aussi un lustré qui témoigne de leur préhension par l'homme. De plus, le biseau d'usure naturel des incisives porte des traces liées à une utilisation nécessitant des mouvements transverses (fig. 80). On rappellera ici que des héli-mandibules de divers rongeurs et insectivores (castor, hérisson) ont été découvertes en contexte archéologique, principalement dans le Néolithique européen. Ces pièces présentent les mêmes stigmates que nos mandibules de marmottes et semblent avoir servi comme ciseaux et peut-être comme amulettes (SCHIBLER 1981 ; VIGNE, 1988). De telles utilisations sont connues actuellement du Brésil et d'Irian-Jaya (BIOCCA, 1968 ; PETREQUIN & PETREQUIN, 1988).

Dans le cas du dolmen M XII, il est possible que ces pièces aient fait partie des effets personnels des personnes inhumées.

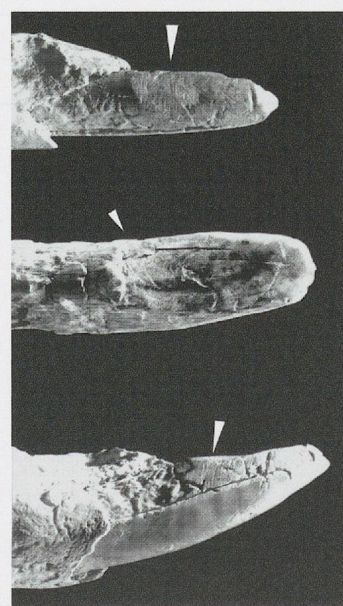


Fig. 80. Traces de découpe sur une mandibule de marmotte

Tableau 1

	Néo. final		Bronze ancien		Bronze final		Tène finale	
ESPECE	NR	%	NR	%	NR	%	NR	%
boeuf (<i>Bos taurus</i>)	9		222	26.9	9		5	
caprinés (<i>Ovis/Capra</i>)	10		516	62.6	30		9	
mouton (<i>Ovis aries</i>)			22	2.6				
porc (<i>Sus domesticus</i>)	12		54	6.5	7			
cheval (<i>Equus caballus</i>)							2	
Total domestiques	31		814	98.9	46		16	
cerf (<i>Cervus elaphus</i>)	23		1	0.1				
chevreuil (<i>Capreolus capreolus</i>)	2							
ours (<i>Ursus arctos</i>)	1				1			
loup (<i>Canis lupus</i>)	1							
marmotte (<i>Marmota marmota</i>)	10							
lièvre variable (<i>Lepus timidus</i>)			1	0.1				
petits ruminants indé.	2							
micromammifères			3	0.3				
oiseaux (<i>Aves</i>)			2	0.2				
batraciens	1		2	0.2				
Total sauvages	40		9		1			
Total déterminés	71	78.8	823	31.6	47	26.4	16	39
Fragments indé. taille boeuf	1		123		16		3	
Fragments indé. taille porc	6		5		4		3	
Fragments indé. taille caprinés	12		1290		96		13	
Esquilles			360		15		6	
Total indéterminés	19	21.2	1778	68.4	131	73.6	25	61
Total général	90		2601		178		41	

Le niveau de scellement du dolmen (couche 4h) est une chaille qui n'a livré que 27 ossements dont 16 ont été déterminés. Ils montrent la dominance des caprinés.

Le Bronze ancien

Les restes proviennent des couches 4d, 4e et 4f. Elles ont fourni l'ensemble le plus abondant puisque 2601 ossements ont été étudiés dont 823 ont été attribués spécifiquement, soit 31.6%.

Le tableau 1 montre la composition du spectre. On y observe la dominance presque absolue des animaux domestiques, avec 98.9% des restes.

Les caprinés sont les plus nombreux, avec 65.2% du total des restes déterminés. Mouton et chèvre sont présents, mais le mouton est nettement le plus abondant. Nous avons dénombré 22 restes qui lui sont attribuables contre 2 seulement pour la chèvre. Ces proportions se retrouvent durant le Néolithique et à l'Âge du Bronze dans cette région de la haute vallée du Rhône (CHAIX, 1976).

Tableau 2

Caprinés	NR	%	Bœuf	NR	%	Porc	NR
Tête	109	35.5	Tête	74	33.3	Tête	38
Rachis	28	9.1	Rachis	39	17.5	Rachis	-
Pelvis	3	0.9	Pelvis	9	4	Pelvis	-
Membre antérieur	47	15.3	Membre antérieur	27	12.1	Membre antérieur	7
Membre postérieur	47	15.3	Membre postérieur	22	9.9	Membre postérieur	3
Mains et pieds	73	23.7	Mains et pieds	51	22.9	Mains et pieds	6
Total	307		Total	222		Total	54

La courbe de répartition des divers éléments du squelette montre que les animaux ont été abattus sur place, toutes les parties étant présentes. On notera, comme d'habitude, une sur-représentation des éléments de la tête due principalement à la forte fragmentation des os crâniens et aux dents déchaussées. (Tab. 2, fig. 81)

Parmi les moutons, on peut dénombrer un minimum de 8 individus parmi lesquels plusieurs jeunes: 1 fœtus, 1 agneau de 3 à 4 mois, 2 entre 10 et 11 mois, 1 animal entre 27 et 27 mois ainsi que trois adultes dont une bête âgée.

Morphologiquement, les moutons du PC III sont comparables à leurs congénères du Néolithique de la zone, mais le corpus à disposition ne permet pas de pousser les comparaisons plus loin. Il est à noter qu'aucun os long n'a pu être mesuré en son entier et que les tailles au garrot font défaut.

De nombreuses traces ont pu être observées, malgré le mauvais état de surface. Plusieurs os portent des morsures de carnivores. On rappellera ici l'absence de restes de chiens.

Les traces d'origine anthropique sont diverses :

On notera des stries sur la face ventrale d'un axis, sans doute liées à l'égorgeage de l'animal. Des traces sur la face interne d'une côte peuvent être rattachées à une éviscération.

Les traces de boucherie sont nombreuses: désarticulation sur les portions proximale et distale de l'humérus, du radius, du fémur et du tibia. Plusieurs stries observables sur la face antérieure des carpiens et sur des tarsiens sont à mettre au compte de la découpe des mains et des pieds.

La consommation de la langue est prouvée par les stigmates typiques sur un stylohyal.

Enfin des traces techniques ont été observées, en particulier à la base d'une cheville osseuse de chèvre, dans le but d'extraire l'étui corné. Très rares sont les os portant des traces de feu.

Les restes de bœuf (*Bos taurus*) sont au nombre de 222, représentant 26.9% du total.

Comme pour les caprinés, il ne semble pas y avoir de choix des morceaux, la répartition des éléments du squelette reflète bien la courbe théorique, avec un nombre important d'éléments crâniens et dentaires ainsi qu'une meilleure représentation du rachis et du bassin, due sans doute à la robustesse de ces éléments chez le bœuf. (Tab.2, fig. 81).

Nous avons dénombré un minimum de 4 individus, dont un veau de 6 mois, un de moins de 18 mois et 2 adultes dont un animal de plus de 4 ans. Là encore, les données sont trop peu nombreuses pour tenter une interprétation sur le type d'élevage.

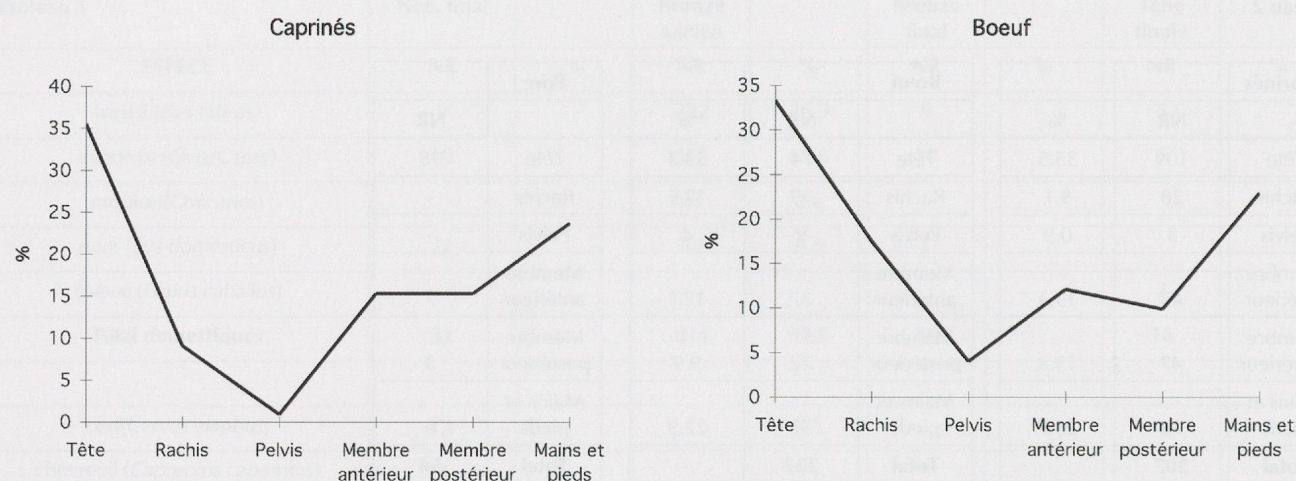


Fig. 81. Répartition des divers éléments du squelette selon l'espèce.

Les quelques données métriques semblent montrer des bovins de petite taille, qui se situent cependant dans la portion supérieure de la variation des bœufs du Néolithique valaisan (CHAIX, 1976). Peut-être est-ce déjà le signe d'une amélioration zootechnique, comme cela s'observe d'une manière discrète, dans toute l'Europe au Bronze ancien (BÖKÖNYI, 1974).

Les ossements de bœuf portent diverses traces :

Une incisive inférieure montre, sur sa racine, une usure en V très probablement causée par le frottement des tiges de graminées siliceuses. Ce phénomène a souvent été observé ailleurs (MÜLLER, 1990).

Plusieurs ossements portent aussi des traces de morsures de carnivores (chien ?).

Les traces anthropiques existent. À côté des stigmates classiques de la désarticulation et de la décarnisation, nous avons observé sur plusieurs mandibules, des stries sur la face inférieure de la branche horizontale, parfois très fines. Peut-être s'agit-il des marques du dépouillement de l'animal ?

Une trace sur la face antérieure d'un épistropheus pourrait être le signe d'une désarticulation de la tête plutôt que de l'égorgeage.

Enfin, une vertèbre thoracique a été fendue longitudinalement, ce qui évoque la préparation de demi-carasses.

Le porc est attesté par 54 ossements (6.5% du total).

On peut noter que la faible représentation de cette espèce s'inscrit bien dans la tradition néolithique de la région où les suidés ne sont jamais nombreux pour des raisons environnementales et culturelles que nous avons évoquées ailleurs (CHAIX, 1977).

Les restes appartiennent à un minimum de 3 individus, dont une jeune truie de 16 à 18 mois, un animal sub-adulte entre 18 et 24 mois et un individu âgé.

Il est intéressant de noter, au niveau de la représentation des éléments du squelette, l'absence complète du rachis et de la ceinture pelvienne. Les fragments crâniens et dentaires sont nombreux, ce qui est assez habituel pour cette espèce, du fait de leur diagnose aisée mais aussi de leur robustesse (Tab. 2).

Une seule trace de morsure de carnivore a été observée, les traces de boucherie manquent.

Ce spectre du Bronze ancien est complété par quelques restes attribuables à des espèces sauvages.

Le cerf n'est représenté que par une pointe d'andouiller.

Une première phalange a été attribuée à un lagomorphe, probablement le lièvre variable (*Lepus timidus*). Sa présence suggère une chasse en altitude, car il ne descend pas au-dessous de 800 mètres.

2 ossements d'oiseaux appartiennent à de petits gallinacés, probablement une perdrix.

Enfin des restes de rongeurs et de batraciens complètent ce tableau. Ces éléments sont très probablement intrusifs et non contemporains de la couche. Nous y avons reconnu des restes de campagnol et de crapaud.

Parmi les nombreux fragments non attribués (NR: 1778), on peut néanmoins remarquer que ce sont ceux de la classe de taille «caprinés» qui l'emportent avec 1290 restes, reflétant bien l'importance de ces petits ruminants dans le spectre faunique.

Le Bronze final

Ce niveau qui correspond à la couche 4b comportait un mur de pierre et une couche d'habitat en relation avec ce dernier. L'ensemble est fort pauvre. Il a livré 178 restes osseux dont 47 (26.4%) ont pu être déterminés.

Les vestiges appartiennent presque exclusivement aux animaux domestiques parmi lesquels les caprinés dominent avec 30 restes. Les restes attribuables spécifiquement appartiennent au mouton.

Trois individus au minimum ont été dénombrés, à savoir un agneau de 6 à 7 mois, un mouton d'environ 20 mois et un animal adulte de plus de 3 ans. La présence d'un bélier est attestée par un fragment de bassin.

Vu le très faible nombre de restes, la répartition des éléments squelettiques n'est pas présentée. On peut néanmoins signaler que les éléments crâniens et dentaires sont les plus abondants.

Les restes des autres espèces sont trop peu nombreux pour qu'on s'y attarde. Signalons simplement la présence d'un bœuf de moins de 2 ans et d'une truie adulte.

Une canine supérieure d'ours brun (*Ursus arctos*) provient de ce niveau. Ses dimensions (cf. annexe ostéométrique) semblent plutôt indiquer un mâle (COUTURIER, 1954). La zone apicale de la racine semble avoir été sectionnée, peut-être par sciage. Le but d'une telle opération ne nous est hélas pas connu.

Parmi les fragments indéterminés, ceux attribuables aux animaux de la taille des caprinés dominent encore.

La Tène finale

La couche 3, composée de chaille et de limon n'a fourni que peu de restes. 41 ossements ont été mis au jour dont 16 ont pu être attribués spécifiquement.

A côté des rares vestiges de caprinés et de bœuf, il faut noter la présence du cheval (*Equus caballus*), attesté ici par deux dents, une troisième molaire supérieure gauche et un morceau de molaire inférieure droite, probablement une M². La morphologie des plis ainsi que les valeurs métriques nous ont permis cette attribution (EISENMANN, 1980, 1981). On peut rappeler ici que le cheval apparaît déjà au Bronze ancien en Valais ainsi que dans d'autres zones de montagne comme les Grisons (RÜEGER, 1942; CHAIX, 1990).